

Tolerance Ethics of from the Perspective of Intercultural Communication

Cristina Partenie¹

Abstract: This paper aims at drawing the reader's attention to a subject that still arouses animosity nowadays. It's about I-other relationship, how much we care about others, how well we understand the others and how much we offer socially. The relationship with those around us is essential because, in this way, we manage to discover ourselves. It depends on us to succeed to pass the barriers of the mentality that limits our thoughts, perspectives, and to give the others the right to be different. Although the negative particularities characterize predominantly an individual, since antiquity, he has undergone a lot of changes that have altered him from a conceptual point of view. Today, he is not so irritated any more if he lives in the community with a black, a Chinese or a homosexual. This means a progressive emancipation which was achieved starting from common people to the establishment of organizations such as UNESCO and the United Nations to regulate the issue of diversity. "**The Human's rights**" book is the legislation written in order to eliminate any unequal treatment of man against man. The article does not provide solutions to all the problems of humanity, but tries to offer new perspectives.

Keywords: otherness; diversity; the right to difference; UNO; UNESCO

La tolerance n'est pas un don du ciel, elle n'est pas inscrite dans notre matériel génétique, a contrario, l'attitude tolérante se développe plus ou moins chez les uns et les autres au cours de la vie, elle se manifeste tant sur un plan individuel que sur un plan collectif. Individuellement elle vise à stabiliser les limites que nous nous imposons à nous même alors que collectivement, elle tient compte de ce qu'admettent généralement les autres. Face aux circonstances liées au fait que nous vivons en société, nous sommes souvent contraints de nous conformer aux sollicitations et exigences imposées par ceux de notre entourage tout en conservant notre droit fondamental à la différence. Quand nous faisons parti d'un groupe, nous integrons ses activités, il existe pourtant des différences dans la relation Moi-l'Autre ou dans le mode à manifester un esprit tolérant dans le dit groupe.

¹ "Dunarea de Jos" University of Galati, Romania, Address: 47 Domneasca Str., Galati 800008, Romania, Tel./Fax: (+40) 236 46.13.53, Corresponding author: partenie_c01@yahoo.com.

Chaque individu a sa propre expérience de vie, ainsi les informations que nous détenons sont l'héritage spirituel et génétique de ceux qui nous ont formés. Bien que, apparemment inégaux par ces aspects, nous sommes différenciés de par nos particularités en évoquant la tolérance, nous nous imprégnons de son esprit même, soit la solidarité et la responsabilité vis à vis de l'Autre. Tout cela sollicite un haut niveau de compréhension. Dans nos relations avec les Autres, nous avons des expériences d'échec, des déceptions, des malentendus mais aussi de la joie, de l'épanouissement, de l'amour – qui nous conduisent constamment à la recherche de l'Autres. Elles font partie de notre monde et se composent de toute l'histoire pertinente que l'individu possède; ce qui augmente considérablement les chances de découverte de soi et d'enrichissement personnel. En fait, plus nous connaissons les gens autour de nous, mieux nous nous comprenons nous-mêmes.

1. La discrimination

Le Dictionnaire Explicatif Roumain définit la *discrimination*: «séparation, distinction entre les différents éléments, différenciation restrictive des droits sur une partie de la population d'un pays, d'une organisation ou pour les deux pays envers les autres». La rationalité n'est pas incluse dans cette définition et la discrimination peut être le résultat des préjugés. La discrimination est un point de vue strictement humain et pratiquée depuis l'Antiquité, principalement en vue de discréditer un individu ou de la manipulation ultérieure des masses. La discrimination peut être verbale ou, dans les pires des cas, physique et avec référence directe à: la religion – les meilleurs exemples sont l'Holocauste, le sexe – les femmes ne peuvent pas être prêtres – les différences ethniques, culturelles, l'apparence physique etc. L'inégalité peut se répercuter sur n'importe qui à n'importe quel moment et dans n'importe quelle situation, que ce soit médical, juridique, professionnel ou personnel. Ainsi, il n'est malheureusement pas rare d'observer que *l'un est plus égal que l'autre*. D'autant plus, dans les cas où les lois imposent des normes de différenciation standardisée de tout type. Ferréol remarque: «Tout le monde sait bien que les héros peuvent aussi bien être tués ou célébrés au retour du champ de bataille tant chez les Grecs que chez les Romains. À ce niveau d'analyse, les comportements agressifs et violents résultent d'une application correcte des règles de fonctionnement de la société et du suivi par l'administration de ses objectifs». (Ferréol & Jucquois, 2005, p. 208)

Donc, la discrimination doit être analysée en partant de sa nature et de ses causes, car ils peuvent avoir plusieurs facteurs qui influencent de manière décisive le résultat de l'analyse. Parmi les œuvres les plus importantes contre la discrimination nous trouvons: *La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne*, *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen*, *La Lutte contre la Xénophobie et le Racisme* (rapport annuel) et les institutions à cet égard: Le Comité

Européen pour la Prévention de la Torture, Le Tribunal Correctionnel, La Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, ou d'autres associations de volontaires. La discrimination est un phénomène mondial, mais il y a peu d'Etats dotés d'institutions habilitées qui réussissent à éviter les dérapages dans ce domaine. Au fil du temps, nous observons un degré significatif d'émancipation dans le sens où «les comportements discriminatoires sont très réactifs, parce que l'effet dépend largement de *l'ordre du jour*, celui de la formation de l'opinion publique à travers les informations disponibles dans les projecteurs de mass-média et l'influence des grandes manifestations internationales concernant le déclenchement d'un comportement irrationnel: de nos jours, la globalité s'infiltré de plus en plus dans le domaine local» (Ferréol & Jucquois, 2005, p. 210). Ce sujet est inépuisable parce que la mentalité humaine est la plus difficile à changer et même, dans certains cas, impossible. Les relations sociales sont influencés par la propagande lancée par les dirigeants politiques dont les messages sont repris immédiatement par les médias qui les propagent dans le monde entier, conduisant à l'approche obsessionnelle d'une fâcheuse tendance, xénophobe et discriminatoire.

1.1. La discrimination positive

Nous ne la rencontrons pas si souvent au cours de l'histoire, ni a une plus large échelle que le sujet ci-dessus. Cette forme de discrimination est bénéfique car la réalisation du mal est beaucoup plus facile que celle bien. La discrimination positive ne se pose pas sur le plan financier, mais elle n'en est pas exclue. Nous pouvons également faire référence à certains avantages, les biens, les primes, les remises, les privilèges qui peuvent aider certaines classes privilégiées. Nous admettons que le statut de privilégié peut être un avantage pour certains et pour d'autres, un désavantage. Comme exemple citons les Hongrois de Roumanie qui souhaitent créer une Université de Médecine de langue hongroise qui ferait double emploi. En effet, dans la ville Târgu Mures, il y a une faculté de Médecine de l'Université d'Etat avec spécialisation distincte en hongrois, mais au motif que ceux-ci représentent une minorité dans notre pays, ils souhaitent faire valoir leur droits à la différence. Dans leur tentative d'obtenir l'autonomie régionale, ils sont prêts à l'initiation de toute action visant à attirer l'attention sur leurs revendications. Parce qu'ils veulent être sûrs d'être entendus, c'est ainsi qu'ils ont créé un parti sur des bases ethniques et par lequel ils sont arrivés au Parlement.

En conclusion: ce type de discrimination est bienvenue, dans les cas où l'on peut voir ses effets positifs, ce que nous ne pouvons dire en suivant l'exemple ci-dessus. Dans les faits, une nouvelle université dans la ville, avec une spécialisation déjà existante implique pour l'Etat des dépenses importantes et injustifiées. La dite spécialisation existant déjà, les étudiants Hongrois peuvent s'adonner à leur études

bien que cela ne leur garantit pas, loin s'en faut de pouvoir pratiquer dans une autre région que celle susmentionnée.

2. La diversité

Dans la société contemporaine, la communication devenant agressive, conduit à des malentendus souvent suivis de fâcheuses conséquences. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel les chercheurs ont porté leur attention mais sans pour autant réussir jusqu'ici à élaborer une étude exhaustive. Nous ne nous référons pas ici aux sciences naturelles, où il existe la notion de *biodiversité*, mais bien aux sciences humaines où la *diversité* règne par son absence. Ainsi, nous sommes enclins à penser que la diversité dans sa façon de décrire l'être humain n'a pas reçu l'attention méritée. Pourtant, cette diversité, se voit à l'œil nu, comme la spécificité culturelle, ethnique, les convictions de chacun ou de toute autre distinction de ce genre, exemple, l'écart entre femmes musulmanes et occidentales. Si les premières ont un grand nombre de restrictions, notamment un vêtement spécial pour les voyages en public, un contact oculaire interdit avec des inconnus de sexe opposé et même de communiquer avec des étrangers, alors que les dernières n'ont pas de retenues édictées par la société à laquelle elles appartiennent. Considéré dans son ensemble, personne n'a le droit de se prononcer sur l'Autre en motivant des différences. La diversité ancre et aide à perpétuer les us et coutumes de chaque peuple.

3. Le multiculturalisme

Le multiculturalisme met l'accent sur la diversité et permet de combiner plusieurs cultures minoritaires établies dans une communauté. Ces échanges culturels vont enrichir la culture existante au sein de la sociétés. Pour imager ses faits, citons l'exemple suivant: «Au Canada, la situation du Québec et sa langue, le français. En 1965, un comité sur le *bilinguisme* et le biculturalisme a publié un rapport recommandant le remplacement de la politique biculturelle par celle du multiculturalisme. Ces recommandations ont été adoptées en 1971 et ont été incluses dans la constitution du Canada en 1982, la *Charte des droits et libertés* en était née. C'est ainsi que commence l'élaboration d'une législation régissant non seulement la langue, mais de manière plus générale, la culture, l'éducation et la lutte contre la discrimination» (Ferréol & Jucquois, 2005, p. 250).

Dès lors qu'un pays adopte dans ses institutions le multiculturalisme, il peut apparaître des bénéfices à la fois sociaux, économiques et identitaires, en même temps, s'instaure l'égalité entre les individus et la discrimination est condamnée. C'est un gain pour l'ensemble de la collectivité et non seulement pour un seul individu car l'intégration devient possible par la reconnaissance des droits et parce que la

perte de la dignité n'est plus permise. Les différences culturelles ne sont plus une source de conflit, ainsi se résolvent le problème de ceux qui sont considérés comme différents.

Dans le multiculturalisme on ne peut pas faire abstraction de l'essence collective, et moins encore le confondre avec le *communautarisme* français. Si les traditions deviennent prioritaires et défavorisent les arguments pertinents il sera impossible d'émanciper ceux qui le souhaitent. Le paysage dans lequel l'homme évolue fait parti intégrante de sa vie puisque nous ne pouvons supprimer ni son histoire ni sa culture ; elle impose la mise en place de certains préceptes. Nous apportons ici l'exemple des immigrants qui cherchent à s'intégrer dans une nouvelle communauté sans perdre pour autant leur bagage culturel. Cependant, les nouveaux arrivants ont ils besoin de se différencier des citoyens natifs ? Qu'arriverait t-il à une communauté si elle recevait six groupes différents d'immigrants ? Sans vouloir tomber dans le laxisme ni la rigidité qui nous pousseraient à abandonner les valeurs sus indiquées nous laisserons le sujet ouvert à de nouvelles recherches comme le souligne la citation suivante: "Les droits culturels doivent donc être compris comme faisant partie intégrante des droits de l'homme» (Ferréol & Jucquois, 2005, p 253).

Grâce à des principes démocratiques nous débouchons sur un consensus en vue de la suppression des frontières sur la diversité culturelle et identitaire. des interrogations se dégagent, devront nous mettre la culture et les traditions sous la protection des lois ? Pourrait-il se créer un précédent en accordant de l'attention à des sollicitations injustifiables ? Il serait bénéfique d'établir une organisation rassemblent les diverses communautés, véritable maître-étalon à laquelle se rapporteraient les nouveaux arrivants, garantissant le droits des indigènes.

4. L'interculturalité

Ce concept est défini par Micheline Rey, professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à Genève, de la manière suivante: "qui dit interculturel dit nécessairement, en se basant sur le sens du préfixe inter, l'interaction, l'échange, l'ouverture, la réciprocité et le solidarité objective. En ce qui concerne le terme de culture: reconnaissance des valeurs, des modes de vie, des représentations symboliques auxquels se rapportent les êtres humains, individuellement où en société, dans leur interaction avec l'autre et dans la compréhension du monde, reconnaissance de leur importance, reconnaissance des interactions qui se produisent simultanément à travers de multiples registres de la même culture et entre des cultures différentes» (Dasen, Perregaux & Rey, 1999, p. 16).

Parce que l'individu vit en société, il ne peut se passer de la présence de l'Autre, même si il ne socialise pas avec toutes les personnes de son entourage, il crée une interdépendance. Le contact avec l'autre est essentiel pour réussir à concevoir une

représentation de nous-mêmes tel un miroir dans lequel nous nous regardons pour nous découvrir et nous explorer et cela n'est rendu possible que par le contact direct. La réalité humaine est en fait la réalité sociale.

Quand nous abordons le thème de l'inter-culturalité, nous nous référençons aux emprunts fait à d'autres cultures, indifféremment que nous fassions partie de la minorité ou de la majorité. Nous assimilons tout ce que nous considérons être le meilleure et le plus appropriée et le transmettons de génération en génération à travers le bagage culturel. Un exemple est la musique folklorique, un hybride de genres, formé de la combinaison de deux cultures distinctes comme par exemple, le folklore roumain et la musique tzigane.

Nous fournissons un autre exemple édifiant, à savoir celui des noirs Américains. Autrefois esclaves, ils se ont très bien adapté en ce sens qu'ils se sont imprégnés plus que d'autres minorités dans d'autres parties du monde, de la culture autochtone, tout en enrichissant leur propre culture et créant ainsi le courants jazz, hip-hop, etc. Par ailleurs, nous n'insisterons pas sur le fait que c'est le seul peuple qui tirent leur président de l'esclavage.

En conclusion, l'interculturalisme aide les minorités a s'intégrer, a s'adapter, a se développer et a progresser grâce à l'acquisition de nouveaux repaires culturels mis en lumière dans leur propre valeurs.

5. L'Autonomie personnelle

Tient strictement à ce que l'individu souhaite sans tenir compte de la communauté. Il peut renoncer a sa propre identité culturelle, si il en ressent la force. Nous pouvons nous adapter à une nouvelle société, mais pouvons nous oublier qui nous sommes et d'où nous venons? Par ailleurs, en relation directe avec les autres, les analogies communes sont favorables en termes de droits individuels. C'est ainsi que se créé l'individualité.

Personne ne peut dire qu'il décide seul de son identité, pour autant, ce n'est pas un choix judicieux que de s'enfermer en elle car sans nous en rendre compte, cela nous défavoriserait socialement. L'individu ne doit pas rester seul en raison de sa culture, il peut l'utiliser en sa faveur dans les communautés minoritaires où ils se trouve. Grâce à de telles approches, la culture peut avoir un pouvoir qui ne peut être ni prouvé, ni démontré, ni négocié. Se réclamer d'une identité collective peut être une erreur nuisant a l'identité individuelle. Sans faire abstraction de l'importance de l'identité collective, nous ne sommes pas obligés de nous dédire de celle individuelle.

6. La responsabilité

Une société où la violence n'existe pas est une utopie, mais elle peut être minimisée grâce à une saine éducation, à la fois au sein de la famille et à l'école. Pour ce faire nous avons le besoin viscéral de confiance réciproque, d'humanisme, de solidarité, de la conscience d'un destin commun, du désir de dialogue et de collaboration et de responsabilisation devant l'avenir de l'humanité. Ces caractéristiques doivent devenir un réflexe de vie.

Seule la présence de l'Autre oblige à la responsabilisation du Moi, cette inter-relationnisme se définit comme *exister pour l'autre*. Emmanuel Lévinas affirme: «Te comporter de manière vraie, suggère tant au niveau de l'action que de la pensée, une réalité *au-delà de*» (Lévinas, 2000, p 15). L'acceptation de la responsabilité signifie que: «L'Autre m'intrigue, me sollicite, m'oblige. Mon moi devient responsable de tout et de tous, y compris de la responsabilité de l'Autre» (Lévinas, 2000, p. 15). Cet inter-relationnisme induit une seule et unique méthode, la communication. Cette communication entraîne la pensée qui elle-même exalte l'expression et le visage joue un rôle crucial dans cette relation. Comme le dit Lévinas: «De manière inévitable nous entrons en contact avec l'autre, c'est l'expression la plus pure de la différence, induite par l'essence même de chaque être humain avec les quels nous entrons en contact» (Lévinas, 2000, p. 16). Si nous décodons les expressions de notre semblable, nous en arrivons à *la question de l'éthique*, le liant de relations interpersonnelles. Emmanuel Lévinas parle de la métaphysique lorsqu'il se réfère à: «son sens original se réfère à la pensée transcendante qui se concentre sur la compréhension du monde, partant de la relation avec une réalité située au-delà de l'expérience immédiate de l'être» (Lévinas, 2000, p. 25). Il admet également que l'être humain n'est ***pas seulement une façon d'être, mais une autre façon d'être***. Quand nous pensons l'être humain, nous nous rapportons également à ses semblables afin de parvenir à la meilleure analyse possible. Lévinas estime que, dans la relation entre soi et l'autre, il ya un décalage, et c'est par la responsabilité pour l'autre que nous obtenons l'identité individuelle. Ainsi, nous pouvons parler de l'unicité de l'individu.

Si nous nous rapportons à une façon d'être généraliste, la responsabilité disparaît de l'équation. Gustave Le Bon a écrit, dans ses traités sur les différences de comportement dans la relation du Moi avec Moi-même et la relation du Moi avec les Autres en collectivité. Ainsi nous parlons de la même personne mais elle diffère de manière catégorique. Dans la première catégorie, le Moi est plus attentif à ce qu'il dit et ce qu'il fait car il est directement responsable de ses actes, alors que dans la seconde catégorie le Moi a une culpabilité commune, ainsi le niveau de tolérance est beaucoup plus faible, et tout se passe selon les convoitises du groupe. La responsabilité est saupoudrée sur tous les membres et devient extrêmement subjective.

Notre image faciale transmet l'identité physique et la reconnaissance sociale dans tous les sens du terme, tout en exprimant notre Moi intérieur, celui la même qui nous permet de nous découvrir. De même qu'en ce qui concerne l'Autre, la première chose qui nous vient à l'esprit est l'image, d'ailleurs nous ne pouvons pas parler d'une autre personne sans avoir une projection mentale de son image. Cette image publique de nous même nous oblige également à la responsabilité et prend source d'importance en elle-même. Mon Moi responsable comprend le besoin de liberté de l'Autre, il accepte son droit a la différence et ainsi devient plus tolérant.

Un être accompli ne souhaite plus rien pour lui-même, bien que, toute personne ressent le besoin viscérale d'un(e)Autre dans sa vie: «Le besoin de l'Autre, la sociabilité est le mouvement fondamental qui fait ressortir le Moi *au-delà du Moi-même*, jusqu'à compromettre l'identification souveraine de mon Moi profond, parce que la relation avec l'Autre donne naissance a une problématique, le vidant de sa propre identité, née de sa façon d'être intrinsèque et le dépossède, lui découvrant toutefois continuellement, de nouvelles ressources dans son ouverture vers ses semblables» (Maxim, 2004, p. 33).

La simple existence de l'Autre établi un nouvel ordre dans le monde du Moi, réduit l'égoïsme et la tolérance est maintenant accepté dans une autre modalité. Quand nous inter-actionnons, nous ne pouvons pas faire abstraction de la responsabilité. Ainsi, s'exprime la relation éthique, *celle-là même qui nous fait sortir de la solitude*. Les limites que nous nous sommes auto-imposées sont maintenant devenues obsolètes en rapport avec l'Autre, il nous est offert un nouveau destin, une nouvelle personnalité, faisant place a un nouveau rapport d'exigences morales pour tendre vers la perfection sur un plan personnel. Les deux parties, Moi et l'Autre ne peuvent pas avoir une existence indépendante, elles se complètent réciproquement.

La corrélation des responsabilités désintéressées des autres et ses actes sont: la compassion, l'amour, le pardon, la compréhension, la richesse, la bonté, autant d'étapes vers la tolérance. La nécessité de la coexistence avec d'autres assure la socialisation, ce qui rend la tolérance nécessaire: «Pour exister, nous avons besoin de l'autre et les efforts pour parvenir a la compréhension permettant l'acceptation [...] n'est jamais trop grand» (Maxim, 2004, p. 33).

7. Tolérance entre responsabilité et assumassions

Partant des prémices de l'inégalité, nous admettons que *la tolérance responsable* a des particularités négatives, alors que la *tolérance assumée* se constitue de particularités positives. *la tolérance responsable* comprend les lois civiles et pénales, l'éducation, les coutumes et tous ce qui suppose un intervention extérieur vers l'individu. Sommes-nous tolérants envers les autres? Non, évidemment! Par

exemple, une personne handicapée a été isolé dans son village, ce qui a eu pour effet de la marginaliser. Pourtant, la compassion fait partie de l'éducation parentale: Donner au pauvre une part de notre bien!

Dans le cadre de *la tolérance assumée* la perspective change, parce qu'elle vise absolument tout ce que nous pouvons assumer. Ce type de tolérance prend sa source en notre Moi intérieur et devient un précepte de vie, motif pour lequel elle est donc considéré comme une tolérance juste. La tolérance, dans son sens générique, ne devrait pas se concevoir au plan social ou psychologique, politiquement tronqué elle a donnée naissance à la discrimination raciale. L'idée même des différences entre humains vient de la recherche de stabiliser l'équilibre entre les peuples, alors que la solution se trouve dans la diversité.

John Stuart Mill formule l'idée que l'opinion publique, soit la majorité dominante, a souvent raison en matière de morale. Cette même morale majoritaire dirigée sur un individu seul, a force de loi, c'est souvent une erreur. L'individu seul ne peut pas admettre l'entente tacite établie entre ses semblables et se comporter comme ils le devraient du point de vue de la majorité. La liberté et les droits de chaque individu est dès lors affectée. La solution que voit John Stuart Mill est le chemin de la tolérance. Mon Moi doit conserver son individualité, observer les différences et comprendre *ce qu'il n'est pas*.

La tolérance est discutée en termes de concepts XVIIe et XVIIIe siècles, lorsque Pierre Bayle, John Locke et Voltaire l'ont étiquetée. Des problèmes apparaissent dans l'établissement des limites de la tolérance. La vertu de la tolérance¹, idée reprise par Maxim Tudor, consiste à l'acceptation de l'Autre sans pour autant perdre notre propre identité. Mais cela signifie que *la tolérance n'est pas toujours une vertu*. Ce qu'il nous faut observer, c'est que l'intolérance a existé avant la tolérance. Hors les personnes qui manifestent un haut degré de tolérance, ne sont pas nécessairement vertueuses.

La tolérance, dans sa forme négative, est celle dont parlait Bossuet «c'est le poison que contient en général la confusion de la tour de Babel ramené à l'ensemble social: en l'absence de critères de valeurs fermes, d'une hiérarchie des vérités, cette tolérance conduit à l'indifférence et la passivité sociale» (Maxim, 2004, p. 50). *La tolérance assumée* est l'attitude indulgente en vue d'obtenir une atmosphère harmonieuse dans la société. Il s'agit d'une condition préalable à la cohabitation. La tolérance est à la base, un élément essentiel d'une société libre. Quoi de mieux, la tolérance ou l'intolérance? Ce qui doit et ce qui ne devrait pas être toléré?

Il est question de *la tolérance responsable* et d'une *tolérance assumée*, leur niveau de permissivité étant établis en fonction de certains principes ou lois.

¹ Conformément à l'éditeur chilien Humberto Giannini

Le philosophe anglais John Stuart Mill, dans son ouvrage *La liberté* traite la question de la tolérance sur deux plans: d'une part, il la voit comme un progrès social, un développement intellectuel de l'individu et de la communauté, d'autre part comme une condition à l'enrichissement individuelle. La tolérance essaie de réduire la discrimination concernant les minorités et fait la promotion d'une attitude plus permissive envers les différents modes de vie.

La Routledge Encyclopedia Britannica définit la tolérance par les aspects suivants: Elle suppose l'existence d'une relation entre un sujet tolérant et un autre toléré, il faut aussi préciser l'objet de la tolérance, il est nécessaire d'avoir une attitude négative, désapprouvante, il est enfin exigé un degré élevé de retenue dans la bataille pour surmonter nos propres conceptions.

Toutefois, être tolérant signifie, admettre les erreurs, laissant naître le *paradoxe moral de la tolérance*. L'utilitarisme offre une défense superficielle, laissant une large part au doute. Il est difficile d'établir un équilibre sur ce plan. En fait, aucun scepticisme moral n'offre les meilleurs arguments en faveur de la tolérance. Nous ne pouvons pas imposer à l'Autre nos propres canons, nos valeurs et nos lois. La tolérance représente la seule valeur partiellement acceptée qui se plie parfaitement à la société. De cette permissivité résulte une relativisation des valeurs jusqu'au point où celle-ci deviennent dissolubles. Mais tout cela constitue un système éthique duquel commence la construction individuelle. L'homme connaît ses propres limites, il est donc d'accord avec le fait que personne ne possède la vérité absolue.

Cette loi a été mise en œuvre par les Français au cours du XXe siècle et fait directement référence à la possibilité de chaque peuple à préserver et perpétuer la racine de son volet culturel. «Au XIXe siècle la recherche anthropologique fut profondément marquée d'une vision évolutionniste, anti-égalitaire. L'étude des savants 'primitif', entreprise par l'école *Culture et Personnalité*, suit la voie de l'œuvre novatrice de Franz Boas (1858-1942). Ce dernier a institué l'Autre (savoir: celui qui n'appartient pas à la civilisation occidentale) comme sujet d'Histoire. Ainsi il était reconnu - remarquable progrès - l'égalité de dignité pour toutes cultures» (Ferréol, Jucquois, 2005, p. 201). Ainsi, la tolérance augmente sa portée, en ce sens que les masses, comme l'appelait Gustave Le Bon, ne sont pas poussées par les mêmes considérations.

Les culturalistes ont tenté et réussi par l'élimination des hypothèses naturalistes, a donné à la culture une telle valeur, en manipulant l'aspect psychique des masses: «Favorisant une approche synchronique, beaucoup de spécialistes en sciences humaines, instruits à l'école de Lévi-Strauss de *Races et Histoire*, ont étendu aux systèmes de valeurs leurs conclusions relatives de la culture. Faute de quoi il ne pouvait exister un étalon absolu permettant de rendre un jugement de cultures et de valeurs. De cette perspective, les questions légitimes se posèrent sur les questions de la nécessité de relations interculturelles qui pourrait être de nature à atteindre

l'intégrité d'une seule culture, sont droit à être différent et même perpétuée. L'ethnocentrisme des populations dominantes a été perçu tel *le prix à payer* parce que le système de valeurs de chaque familles spirituelles ainsi qu'à chaque communauté puisse se préserver» (Ferréol, Jucquois, 2005, p. 202). Par cela, nous déduisons que l'individu est reconnu comme tel en relation directe avec la société dont il est issu.

Dans le contexte actuel, un retour à l'ethnicité est acceptable, même recommandé pour ne pas perdre les valeurs authentiques. Les tentative exagérée d'être différent peut entraîner chez l'individu une introversion prononcé, ce qui n'est pas voulu, au début de son initiative visant à se distinguer de l'Autre. Les questions pertinentes se posent: la différenciation est-elle positive ou négative? Dans quelle mesure devrait-il être abordée ou appliquée? Nous essaierons de donner une réponse: «**Le droit à la différence** doit être compris comme une implication des droits de l'homme. Le temporel et le contingent étant le moyen par lequel les hommes expriment leur humanité, Il ne peut se poser le problème de renoncement aux propres références. Au contraire, à défaut d'un point de vue déterminant, savoir le manque d'appartenance à une tradition, nous manquons de dimensions évaluatives de la compréhension qui devient absolument impossible. Le premier principe de l'universalité n'exclu en aucun cas la reconnaissance positive des différences, mais elle nous détermine et cet aspect est essentiel, à refuser la relativisation radicale des valeurs» (Ferréol & Jucquois, 2005, p. 203).

Le droit à la différence est unanimement accepté et la tolérance présuppose la réciprocité. La barrière à cette loi nous la trouvons dans les cas d'oppression, d'injustices, de crimes, de tortures physique et mentale, de terrorisme, d'incitation à la haine ethnique ou de classe et autres manifestations du genre. Il est nécessaire d'aborder le niveau de culture et de civilisation proposé par la société, parce que souvent le manque de culture conduit à l'intolérance. L'éducation joue un rôle important dans la mise en œuvre d'une attitude tolérante. Dans le fond, être tolérant signifie respectez ceux qui vous entourent, un point de vue différent n'est pas automatiquement mauvais. Nous sommes les dépositaires de nos propres principes de vie, mais nous devons tenir compte de l'Autre, même si cela signifie, réévaluer nos principes, les adapter voire y renoncer. Le pardon est une étape importante et l'esprit doit rester flexible, l'amour pour l'Autre et même l'humour sont des composants indispensables à une attitude tolérante. Et pardonner ne signifie pas oublier.

8. Les Droits de l'homme

C'est par l'appel à la tolérance que nous créons une façon d'éviter les conflits. Un bref retour sur l'histoire et ses révoltes, ces révolutions mais aussi les guerres nous démontre que ce manque de tolérance qui s'est instauré de l'Antiquité jusqu'à l'histoire récente.

Les compromis acceptable ou la négociation sont essentiels à la tolérance sociale. La révolution française a mis en œuvre le concept *liberté, égalité, fraternité*, qui dirigerait la société Française: «[...] La tolérance ne signifie pas l'approbation du mal, mais le respect de la personnalité de l'Autre, qui facilite cette œuvre qu'est l'élévation morale et la fraternelle décence». (Sturzo, 2001, p. 133)

Dans les cas de mauvais traitements, d'abus de toute sorte, et d'actions qui défient l'humanité naît le concept de *tolérance zéro* proposé par l'UNICEF dans le sens où il n'est permis aucune indulgence. UNESCO¹ définit la tolérance comme suit: «c'est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la riche diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et les façons d'être des humain. Sa promotion se fait par la compréhension, l'ouverture, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance. *La tolérance est l'harmonie dans la différence*. Elle n'est pas seulement un devoir moral, c'est aussi une revendication politique et fait force de loi. *La tolérance est la vertu qui rend la paix possible* et contribue au remplacement de la culture de la guerre par une culture de la paix» (Maxim, 2004, p. 74).

Le 10 Décembre 1948, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté et proclamé la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui comprend un préambule et 30 articles. Dans cette déclaration sont protégés la famille et la paix dans le monde des actes de cruauté perpétrées jusque là. Cette autorité avait pour intention de ne plus permettre aux citoyens de se rebeller mais plutôt, de considérer les autres nations comme amies. Ainsi, les droits fondamentaux de l'homme tels que la dignité, l'égalité entre les hommes et les femmes et la sacro sainte liberté deviendrait la base du développement harmonieux des sociétés humaines et en seraient les parties intégrantes. Tous les pays membres ont signé cette déclaration. A l'article 26 paragraphe 2, nous lisons: «L'enseignement institutionnel doit poursuivre l'épanouissement de la personnalité et le renforcement du respect des droits de l'homme et ses libertés fondamentales. Il doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre tous les peuples, les groupes ethniques, raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix»². Le prix de la survie de l'humanité réside dans le niveau de tolérance accepté par chaque états. Un simple malentendu peut conduire à des

¹ Fondée en 1995.

² http://www.onuinfo.ro/documente_fundamentale/declaratia_drepturilor_omului/.

manifestations pouvant nuire gravement à un peuple tout entier sur des périodes dépassant une simple génération. Prenons l'exemple de: L'holocauste, Hiroshima et Nagasaki, et plus récemment le World Trade Center, etc.

La tolérance est difficile à assumer et plus encore à appliquer, elle n'apporte jamais une totale satisfaction, telle une dette devant être honorée coûte que coûte tel un trait d'union pour obtenir tranquillité et compréhension nécessitant temps et patience. La tolérance est une valeur spécifiquement humaine, comprenant à la fois sensibilité et raison. L'individu est ainsi capable de créer son propre monde fondé sur ses propres marques de la culture et de la civilisation. La vie morale authentique, se pare de mesure et de l'équilibre qu'apporte une saine éducation. La conciliation étant la voie du juste milieu. Les valeurs morales qui définissent le mieux la mesure comme une vertu, sont la sagesse, la tempérance, la retenue, la justice, la tolérance, le bon sens et le self control.

9. La tolérance et la liberté

Hans Georg Gadamer reconnaît que «le rêve technologique nous rappelle spontanément que l'idéal, de tout réaliser, se transforme en contrainte, il **faudrait** tout réaliser» (Maxim, 2004, p. 74). L'auteur note l'impact de la technologie sur l'homme, et comment elle le transforme, influent sur son échelle de priorités.

La réconciliation est une expérience humaine, une véritable culture de mesure et de l'équilibre. Elle rétablit l'harmonie là où un différend a surgi. Sans elle, nous ne pouvons pas parler de mesure. Être tolérant signifie maîtriser la violence. Nous ne pouvons pas éliminer la violence du contexte social, elle fait partie de nous, mais doit être tempérée. La tolérance, est cet état d'esprit, qui se retrouve dans nos actions, qui permet de démontrer si nous sommes permissifs avec nos semblables ou non.

Le totalitarisme, comme le voit Soljenitîn, est démontrée dans la syntagme '*enfer organise*'. Dans les régimes totalitaires, la tolérance brille par son absence. En effet, la démocratie représente le pouvoir du peuple, c'est la condition qui permet un esprit de tolérance. Elle repose en grande partie sur la confiance mutuelle. L'autre est investie de notre indulgence jusqu'à preuve du contraire. Cela signifie en même temps, un compromis acceptable, toutefois les concessions ont leurs limites. Michael Walzer soutient que «la tolérance n'est pas une voie à un consensus rationnel universel, mais plutôt un *modus vivendi* nécessaire» (Maxim, 2004, p 118). Ainsi, l'esprit de tolérance devient possible et la diversité se transforme en une attitude dictée par la nécessité.

10. Conclusions générales

Dans un monde où les malentendus sont fréquents, indifféremment de leur mode d'apparition, interpersonnel ou interétatique, la plupart des conflits sont résolus par le degré de tolérance manifestée par les parties. Chacun connaissant la position qu'il occupe par rapport à l'Autre, ce qu'il souhaite transmettre et éventuellement obtenir, et pour atteindre ces objectifs, nous avons abordé dans l'article ci-dessus les étapes les plus importantes en vue d'établir un climat propice à la coexistence. Premièrement, nous avons mis l'accent sur la discrimination, un problème majeur dans la société et sans doute le plus difficile à abolir. Une étape a été franchie par la création d'institutions habilitées à se pencher sur les inégalités entre les individus. En revanche, la discrimination positive abonde en droits pour une certaine catégorie d'individus, cet aspect ne peut être considéré comme négatif des lors que des résultats positifs sont obtenus. Bien que la diversité n'ait pas reçu l'attention qui lui revient de droit, elle peut être observée partout dans le monde, elle fait prendre racine aux traditions d'une nation. Le multiculturalisme apporte des bénéfices à l'ensemble des communautés culturelles parce qu'il fait lever les barrières de la diversité culturelle et identitaire. C'est l'élément qui nous particularise et qui nous aide à conserver les emprunts de nos ancêtres. L'inter-culturalité attire l'attention sur le fait que nous avons besoin de l'Autre, pour découvrir notre Moi intrinsèque en faisant notre les éléments culturels que nous considérons être bon pour nous-mêmes, bien que la réalité humaine soit la réalité sociale. Par son intermédiaire, les minorités s'adaptent mieux et par voie de conséquence s'intègrent plus facilement, tout en conservant leurs valeurs inchangées.

L'autonomie personnelle concerne les droits individuels. La violence est aussi une teinte humaine, mais elle peut être contrôlée notamment par la conscience d'un destin commun et implicitement par la responsabilité face à l'Autre. La communication est très importante lorsque nous socialisons, nous manifestant de manière verbale et non-verbale, il est alors primordial que cette responsabilité soit désintéressée. Si nous acceptons le fait que nous sommes inégaux, nous avons affaire à la tolérance responsable qui est acquise par l'individu aux moyens des lois, des canons, des coutumes et de la tolérance assumée qui prend sa source en nous-mêmes. Chacun, doit conscientiser ce qu'il est et n'est pas et accepter l'Autre sans renoncer à sa propre identité. La tolérance est la base d'une société libre, elle est la source du progrès social, et contribue en même temps à la plénitude. L'ethnicité a été remise en question avec la modernisation de la société. Dans un pays civilisé, la tolérance est reconnue et appliquée en tant que telle, par le respect que s'accordent les citoyens entre eux. Elle a été légitimée suite à la création d'institutions telles que: ONU et l'UNESCO pour protéger l'individu quelle que soit sa foi, la couleur de sa peau ou de son ethnie. Les règles établies dans ces institutions doivent être respectées par tous les États membres, tel un garde fou, se réfèrent à un passé qui ne peut être oublié, mais duquel nous avons beaucoup à apprendre. De nos jours, la

technologie accapare une grande partie de notre temps et de notre vie. Ainsi, tous ce que nous désirions faire récemment, se consomme dans la nécessité impérieuse de la réalisation de nos objectifs. Tout cela est-il bénéfique, pour qui?

11. Bibliographie

(2011). *Dictionnaire explicatif de la langue roumaine/Explanatory Dictionary of the Romanian language*. Bucharest: Univers encyclopédie/Word encyclopedia.

Dasen, Pierre et al (1999). *L'éducation interculturelle, de la science/Intercultural Education of the Science*. Polirom.

Ferréol, Gilles et al (2005). A. *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles/ Dictionary of Otherness and Intercultural Relations*. Iasi: Polirom.

Levinas, Emmanuel (2000). *Entre nous - essayer de penser l'autre/Us - Try to Think of Other*. Bucharest: Tout.

Maxim, Sorin Tudor (2004). *La marge droite/The Right Margin*. Bucharest: Didactiques et Pédagogiques.

Sturzo, Luigi (2001). *De la liberté: amis et ses ennemis/Freedom: Friends and Enemies*. Bucharest: Pléiades.

Online sources:

http://www.onuinfo.ro/documente_fundamentale/declaratia_drepturilor_omului/.